



DEMANDE DE VISA

Version française

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		PHOTO				
VISA (1) <input type="checkbox"/> Accordé <input type="checkbox"/> Refusé	Numéro du Visa <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					
Le _____						
Observations _____						

Type de visa sollicité (1) TOURISTIQUE TEMPORAIRE TRANSIT LONG SÉJOUR

Nom (s) _____ Prénom (s) _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____ Sexe (1) F M

Nationalité d'origine _____ Actuelle _____

Résidence actuelle _____ Tél.: _____

Profession _____ (produire pièce justificative)

Employeur _____ Adresse _____ Tél.: _____

Nom des parents ou tuteur légal - si mineur (e) _____

Situation de famille (1) Célibataire Marié (e) Divorcé (e) Veuf (ve)

Nom et Prénom du (de la) conjoint (e) _____

Enfants (au cas où ceux - ci voyagent avec vous) cf. Annexe

1 _____ 2 _____

3 _____ 4 _____

Type de passeport (1) Ordinaire de Service Diplomatique Autre document (préciser la nature) _____

N° _____ délivré le _____ à _____ Date d'expiration _____

Passeport délivré par _____

SÉJOUR AU CAMEROUN

Destination principale _____

Adresse (s) au Cameroun durant le séjour _____

Attaches familiales / Autres Contacts _____ Tél. _____

Motif du voyage _____

Durée du séjour _____ jours, du _____ au _____

Moyen de transport _____

Activités commerciales / création d'une entreprise ou autres ?(1) non oui (Joindre les documents y relatifs)

TRANSIT

Etes-vous titulaire d'un visa d'entrée dans le pays de destination (1) oui non. Préciser le pays _____

Visa long séjour ? (1) oui non

Je m'engage à n'accepter aucun emploi rémunéré, à ne pas m'installer définitivement et à quitter le territoire camerounais à l'expiration du visa qui me sera éventuellement accordé, sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur au Cameroun. (Pour les visas non professionnels uniquement)

Je déclare l'exactitude des informations portées sur cette demande.

Fait à _____ le _____

Signature :



Destination Cameroun

Fiche Pays - Action-Visas

Action-Visas (sté Servinco) 10-12 rue du Moulin des Prés - 75013 Paris - Tél 01.45.88.56.70 - Fax 01.45.88.59.84 - RCS 391499829

Avez-vous besoin d'un visa ?

Quelque soit votre nationalité, vous avez besoin d'un visa d'entrée pour le Cameroun.

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire (carnet de vaccination demandé à l'arrivée)

ATTENTION : Vous devez pouvoir justifier d'un titre de transport Aller/Retour ou de Continuation (avec visas ou permis de séjour pour le pays de retour ou de continuation si nécessaire)

La délivrance des visas, dont la durée de séjour demandée est supérieure à 1 mois, dépend de la décision du Consul.

Pour les délais d'obtention, il vous faut tenir compte de la fermeture de l'ambassade les vendredis

ATTENTION : Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans. Pour obtenir une autorisation de sortie de territoire, la personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie ou à la préfecture dont dépend son domicile. Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration (décision du juge, par exemple).

ATTENTION: tous les nouveaux passeports français de type Delphine ne permettent pas d'y inscrire des enfants mineurs. Chaque enfant mineur doit donc être en possession de son propre passeport et visa pour entrer dans les pays nécessitant de présenter un passeport et/ou un visa. Les tarifs pratiqués des visas sont alors ceux des adultes.

Attention : <i>en aucun cas, la société Servinco, action-visas.com et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas.</i>

Période de validité du visa obtenu et durée du séjour possible :

L'arrivée et la sortie doivent s'effectuer dans l'intervalle des dates mentionnées sur le visa. La durée de séjour est de 1 à 3 mois selon l'acceptation du consulat.

Documents de base nécessaires

Bon de commande action-visas.com: utilisez un seul bon de commande par pays, quelque soit le nombre de personnes. Le nom indiqué et les coordonnées indiquées, y compris le numéro de passeport, seront ceux de notre contact. Multipliez toutes les options choisies par le nombre de personnes, seul le mode de retour ne doit être multiplié que par 1. Faites un chèque global.

Deux formulaires officiels de l'ambassade du Cameroun à imprimer en couleur

Deux photos d'identité - format 4,5 x 3,5cm (pas de photocopie ni de photo scannée)

Un passeport dont la validité doit être supérieure de 6 mois après la fin du séjour envisagé ainsi qu'une page entièrement libre de toute inscription pour le visa Cameroun

Une attestation de voyage

Documents supplémentaires

Ressortissants étrangers résidents en France: copie de la Carte de Résident

Visa tourisme: Certificat d'Hébergement visé par les autorités camerounaises ou une confirmation de réservation d'hôtel, même de quelques jours seulement, permet d'avoir le visa de 1 mois minimum jusqu'à 3 mois selon acceptation du consulat.

Enfant ayant un passeport individuel : même formalités que les adultes + joindre autorisation manuscrite du père + la photocopie du passeport (ou carte d'identité) du père

Visa affaires : une lettre d'invitation du partenaire camerounais

Visa affaires : une lettre de mission précisant toutes les coordonnées du partenaire au Cameroun, le motif du séjour et la prise en charge du rapatriement de l'expatrié

Pour les Militaires, Gendarmes, Policiers : copie du titre de permission à l'étranger

Attention! Remplir avec précision toutes les rubriques du formulaire officiel de l'ambassade afin d'éviter tout retard !

- Pour le calcul des délais d'obtention des visas, il faut tenir compte que le Consulat du Cameroun ne prend pas de dossiers le vendredi.



Destination Cameroun

Bon de commande à retourner à Action-Visas

Action-Visas (sté Servinco) 10-12 rue du Moulin des Prés - 75013 Paris - Tél 01.45.88.56.70 - Fax 01.45.88.59.84 - RCS 391499829

Répondez à toutes les rubriques (caractères majuscules), cochez les cases correspondantes à votre choix en indiquant la quantité, calculez le prix total TTC et retournez cette fiche avec tous les documents requis, votre passeport et votre chèque établi à l'ordre de SERVINCO

Indiquer clairement sur votre bon de commande votre courriel(E-mail) afin de recevoir en temps réel le suivi de votre dossier

Mme/Mlle/Mr Nom: Prénom:

Nationalité: Date et lieu de naissance:

Profession: TEL Bureau: TEL Domicile:

Quitte la France le:/...../..... Date d'arrivée:/...../..... Date de sortie:/...../.....

Noms des enfants accompagnés:

N° Passeport(s): Email:

Nom et adresse de retour du(des) passeport(s):

Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de vente,

Date et signature avec la mention Lu et approuvé:

Tous les tarifs sont indiqués en euros et TTC (inclus les frais consulaires et le service action-visas.com)

Les conditions générales de vente sont accessibles sur www.action-visas.com. Paiements acceptés: chèque ou Carte bancaire uniquement

Attention : le mode de paiement par mandat-poste ne sera pas accepté.

PROMOTION: Pour cette destination, vous bénéficiez d'une réduction de 5 euros sur les frais de service Action-Visas déjà déduits (voir colonne promotion) directement du montant total à payer par personne.

Etape I - Sélection de votre visa - Tarifs de base (délais en jours ouvrés et hors port)

Type de visa	Entrée/Sortie	Durée Séjour	Délai en jours ouvrés	Total	Promotion	X	Qté
Tourisme	Simple entrée (ou = 3 mois)	<= 1 mois	10 jrs ouvrés (env 15 jrs)	119,00	114,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires	Simple entrée	<= 1 mois	10 jrs ouvrés (env 15 jrs)	127,00	122,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires	Simple entrée	<= 6 mois	10 jrs ouvrés (env 15 jrs)	219,00	214,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires	Simple entrée	<= 12 mois	10 jrs ouvrés (env 15 jrs)	403,00	398,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant	15 ans et figurant sur le	-	-	0,00	0,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Etape II - Sélection des options supplémentaires (délais en jours ouvrés et hors port) - Tarifs Urgences et Assurance

Options	Total	X	Qté
Garantie Visas-Sécurité	+ 9,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Delai Urgent 3 à 4 jrs (tous types de visa)	+ 23,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurance rapatriement valable 45 jours	+ 39,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurance rapatriement valable 90 jours	+ 78,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurance rapatriement valable 1 an pour des séjours consécutifs de 90 jours maximum	+ 164,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Etape III - Sélection du mode de retour (OBLIGATOIRE) - Tarifs Enlèvement/Livraison Passeport(s)

Attention, veuillez tenir compte des délais indiqués pour choisir votre mode de retour.

Action-visas ne peut être tenue pour responsable des délais de port à l'aller comme au retour, ni d'une perte éventuelle des transporteurs.

Désignation	Délai en jours ouvrés	Total	X	Qté
Je reviendrai chercher le(s) passeport(s)	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recommandé (1 à 5 passeports)	2 à 6 jours possibles	+ 8,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chronopost France (forfaitaire) forfait unique de 1 à 25 passeports	24 h (normalement, le lendemain de l'envoi)	+ 24,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chronopost International - gdes villes européennes forfait unique de 1 à 25	délai selon destination	+ 50,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chronopost France Dom Tom (forfaitaire) forfait unique de 1 à 25	3 à 4 jours	+ 60,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chronopost France Corse (forfaitaire) forfait unique de 1 à 25 passeports	24 h à 48h	+ 45,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enlèvement à domicile par coursier (Paris intra-muros)	2h.30 et avant 18h.00	+ 12,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Livraison à domicile par coursier (Paris intra-muros)	le lendemain de la réception du visa	+ 12,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Supplément Urgence (Paris intra-muros)	1 h ou après 18h00	+ 12,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enlèvement à domicile par coursier (Villes limitrophes Paris)	2h.30 et avant 18h.00	+ 30,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Livraison à domicile par coursier (Villes limitrophes Paris)	le lendemain de la réception du visa	+ 30,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Supplément Urgence (Petite couronne)	1 h ou après 18h00	+ 30,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise à disposition aéroports (lundi au vendredi avant 20h. et hors jours fériés)	-	+ 95,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise à disposition aéroports (après 20h.00, jours fériés, samedi et dimanche)	-	+ 120,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales ci-dessous ne tiennent pas compte de la Garantie Visas-Sécurité qui reste une option facultative pour vous couvrir sur une erreur qui ne serait pas du fait propre de Action-visas

I - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** et ses clients.

Les clauses ou conditions contraires figurant sur les documents commerciaux des contractants de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** ne lui sont pas imputables.

Toute dérogation expresse, acceptée par la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, sera limitée au seul objet de cette dérogation, les présentes conditions demeurant applicables pour toutes les clauses non contraires à cette dérogation.

II - PAIEMENTS

Les paiements s'effectuent au dépôt des dossiers sauf accord express. Dans ce cas, les factures émises par la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** sont payables immédiatement à réception de la facture.

Les prix facturés sont les prix en usage au jour de la commande.

Toute démarche entreprise par la société doit être payée quelque soit son aboutissement.

III - RESPONSABILITE

Pour l'exécution des commandes qu'elle reçoit, la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** s'engage à déployer tous les moyens normalement à sa disposition.

Sauf convention contraire expresse, la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** n'est tenue de garantir un résultat que si l'exécution de la prestation qui lui est demandée dépend de sa seule volonté, qu'il s'agisse de la prestation elle-même, du délai ou des modalités particulières d'exécution. En cas de non exécution pour une cause qui ne lui est pas imputable, sa responsabilité ne sera pas engagée.

Sauf exception prévue au paragraphe précédent pour toute prestation dont le délai, la modalité d'exécution ou l'exécution elle-même - en tout ou partie - dépendent d'une personne publique ou privée tierce par rapport à la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, celle-ci n'est tenue que d'une obligation de moyens. Il en va ainsi en particulier de l'obtention de tout titre, document, agrément, visa, certificat, de toute décision administrative, qu'ils émanent de personnes publiques ou privées.

Il est convenu entre les parties que les acheminements, les expéditions, les transports des documents ou objets confiés à la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, peuvent être effectués par l'intermédiaire de sociétés tierces spécialisées ou par voie postale et que la responsabilité de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** ne pourra être engagée en cas de défaillance, de perte, de retard, de vol, destruction partielle ou totale ou d'erreurs commises par ces sociétés ou par les services postaux. En pareil cas, les contractants de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** rechercheront directement la responsabilité de ces sociétés tierces ou des services postaux.

La responsabilité de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** est limitée à un montant de 200 Euros maximum par prestation demandée ou par objet confié. Toute prestation réalisée par la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, devra être vérifiée à réception du document par le client : Aucune réclamation ne pourra être acceptée plus de 5 jours après la réception du document.

En tout état de cause, la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** est libérée de ses obligations en cas de force majeure (inondations, incendies, grèves totale ou partielle, lock out,...).

En aucun cas, la société **Servinco, action-visas.com** et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas. Il vous incombe d'en vérifier l'exactitude, l'exhaustivité et la pertinence auprès du Consulat ou de l'Ambassade du pays concerné

IV - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties, s'il s'agit de sociétés, conviennent que les contestations qui s'élèvent entre elles seront de la seule compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Toute commande entraîne de plein droit l'acceptation des présentes conditions générales de ventes.

GARANTIE Visas-Sécurité

La garantie «Visas-Sécurité», facultative mais exclusive, vous permet de mieux sécuriser vos départs suite à la faute éventuelle d'un tiers n'étant pas Action-visas. En dehors de cette option, Action-visas se donne tous les moyens de réaliser ses services qui sont régis par les conditions générales de vente et qui vous couvrent.

I - Cas où la garantie est applicable: Départ à la date initiale prévue impossible

Si une ambassade prenait du retard par rapport aux délais en jours ouvrés annoncés sur le site Internet action-visas.com ou si elle perdait ou détériorait votre passeport

Si un prestataire que vous avez choisi en option , comme Chronopost ou La Poste, perdait votre passeport et votre visa lors du retour chez vous du dossier

Si un prestataire que vous avez choisi en option , comme Chronopost ou La Poste, prenait un retard dans l'acheminement de retour de plus de 4 jours par rapport aux délais annoncés

Si une ambassade oubliait une mention demandée sur votre bon de commande et que les délais ne permettaient pas de faire corriger le visa: enfant supplémentaire, double ou multiple entrée , urgence...

II - Montant de la garantie:

Sont remboursés à hauteur du préjudice réel : le passeport, le visa, le billet d'avion et/ou les hôtels réservés et/ou le séjour réservé à l'étranger et ce , en totalité si le voyage doit obligatoirement être annulé pour l'une des raisons ci dessus et à concurrence de 3000 Euros maximum par personne et par option

Dans le cas où le voyage est maintenu, repoussé ou inchangé, seuls les suppléments réels sont pris en compte et remboursés

III - Conditions d'application :

Tout dossier doit être complet lors du dépôt, comme indiqué sur les fiches pays . En cas de dossier remis incomplet, les délais ambassades courent seulement à compter du lendemain de la date de réception du complément et en jours ouvrés de l'ambassade concernée.

Les remboursements s'effectuent sur justificatifs originaux des prestataires (Compagnies aériennes, hôtels, agences etc.) indiquant les sommes déjà payées et non remboursables, les suppléments dus en cas de modification ou le non remboursement partiel des sommes engagées et payées.

Ne sont pas compris dans la garantie:

Les retards de moins de quatre jours par rapport aux délais annoncés des prestataires de transport tels que Chronopost ou La Poste

Les refus nominatifs de visa par les consulats alors que le dossier est complet